

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



LA FORMATION

Avec le temps, les entreprises sont entrées au cœur des problématiques du développement durable.

En effet, leur impact environnemental est assez conséquent. Elles utilisent une certaine quantité de ressources naturelles telles que l'eau, l'énergie... De plus, du fait de leur activité, les entreprises utilisent pour la plupart d'entre elles des moyens de transport qui génèrent par conséquent de la pollution.

Que ce soient le fonctionnement de l'entreprise, le cycle de vie d'un produit ou encore les conditions de travail des employés, tout cela a des répercussions environnementales. De plus en plus soucieuses de l'environnement et du bien-être de leurs employés, un grand nombre d'entreprises a décidé de plus s'impliquer dans la cause environnementale. Evidemment, toutes les entreprises n'ont pas le même degré d'implication. Certaines d'entre elles choisiront simplement d'intégrer les valeurs du développement durable à leur stratégie, quand d'autres opteront pour la mise en place d'un management environnement ou auront une démarche axée sur la responsabilité sociétale des entreprises.



LES OBJECTIFS

- Prendre en compte l'environnement dans la gestion de son établissement.
- Découvrir les bonnes pratiques environnementales pour éventuellement obtenir un Ecolabel



PUBLIC CONCERNÉ

Cette formation s'adresse aux exploitants et salariés CHRD.

PROFIL FORMATEUR

Les intervenants ont une formation adaptée, une expérience professionnelle appropriée, et sont dotés d'un véritable sens de la pédagogie. Ils sont spécialisés dans les produits phytosanitaires.

LA DURÉE DE VALIDITÉ

Le décret n° 2016-1125 du 11 août porte à cinq ans la durée de validité des certificats individuels pour l'application de produits phytosanitaires (Certiphyto).

LA DURÉE

La formation
dure 14h
soit 2 jours.

PRÉ-REQUIS

- Maîtrise écrite et orale du français

Le nombre de participants est limité
à 4 minimum.

LE LIEU

La formation se déroulera
en présentiel à Saint-Barthélemy

CONTACTS

CHAMBRE ECONOMIQUE
MULTIPROFESSIONNELLE
Établissement Public Territorial
de la Collectivité de Saint-Barthélemy
59 rue Samuel Fahlberg, Gustavia,
97133 Saint-Barthélemy
Tél. : 05 90 27 12 55
Port : 06 90 68 51 04
gregory.guerot@cemstbarth.com



- **LES ENJEUX ET LA RÉGLEMENTATION**
- **INITIATIVES EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT**
 - Qu'est-ce que le développement durable ?
 - Les bonnes raisons d'engager une démarche, les facteurs de réussite
 - Utiliser les résultats en communication et management
- **PANORAMA DES BONNES PRATIQUES**
 - L'eau, l'énergie, les déchets, mieux acheter, améliorer la qualité Environnementale
- **LABELLISATION OU CERTIFICATION**
 - Ecolabel européen, clé verte, exploiter cette reconnaissance
- **PROJET DE CRÉATION OU DE RÉNOVATION**
 - Quels bénéfices en tirer, démarches existantes, répartition des rôles
 - Exemples de projets de construction/rénovation, éco-conception



MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Outils : Salle adaptée pour recevoir une formation, paperboard, moyens audiovisuels appropriés aux sujets traités, diaporamas, vidéo, PowerPoint

- Le formateur s'appuiera sur des cas et des exercices pratiques et mise en situation

Méthode : Formation interactive, basée sur une présentation du formateur, des échanges avec les stagiaires et des mises en situation via des cas pratiques et des exercices

Évaluation : Cette formation n'est pas soumise à une évaluation. Cependant, le formateur interrogera oralement les stagiaires, tout au long de la formation pour vérifier la bonne compréhension.



FINALITÉ

- Certificat de réalisation de formation
- Attestation de fin de formation

Cette formation fait l'objet d'une mesure de satisfaction globale des stagiaires rentrant dans le cadre de la certification Qualiopi de l'établissement.

LE COÛT & LA DATE

La tarification et la date sont disponible sur demande. N'oubliez pas qu'il existe différents systèmes de financement de vos actions de formation. Le Centre de Formation vous accompagne dans vos démarches

**POUR VOUS INSCRIRE,
NOUS VOUS INVITONS À COMPLÉTER LE BULLETIN
D'INSCRIPTION QUE VOUS TROUVEREZ EN ANNEXE
À NOUS ENVOYER PAR COURRIEL À
gregory.guerot@cemstbarth.com**